

PÔLE SOCIAL DE DIE

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Ville de Die
Ville de Die
Ville de Die

EDITO

Une politique d'action sociale ne se construit pas seule.

En effet, elle se bâtit avec l'implication de toutes et tous. Merci à celles et ceux qui font vivre cette politique d'action sociale. Merci aux associations partenaires qui nous soutiennent : la Croix-Rouge, l'Entraide Protestante, les Restaurants du Cœur, le Secours Populaire. Merci aux agents du Pôle Social. Merci à tous les acteurs du champ médico-social qui œuvrent sur le territoire pour faire vivre les valeurs de solidarité et de fraternité. Nombre de communes nous envient le dynamisme et la qualité de la coordination entre partenaires dans le Diois.

Pour répondre aux besoins des plus fragiles, le Pôle Social de Die met en place des espaces propices à la survie, aux soins et à la reconquête de l'autonomie. À travers le partenariat avec Opellia Tempo, nous participons à l'accompagnement des personnes confrontées à des problématiques d'addiction, car notre territoire souffre encore d'un manque important de ressources en addictologie. En effet, il n'existe aucune permanence dédiée à ce sujet. Toujours dans le domaine de la santé, nous entretenons un partenariat de longue date avec le Centre Hospitalier Drôme Vivarais et le Centre Hospitalier de Die. Des infirmiers de l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité et de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé interviennent à l'accueil de jour pour favoriser l'accès à un parcours de soins adapté.

Tous ces services et dispositifs nécessitent bien évidemment l'adhésion des personnes concernées. En effet, il est illusoire d'espérer sortir d'une dépendance à l'alcool si la personne ne le souhaite pas elle-même. Concernant les personnes souffrant de troubles de santé mentale, il peut être difficile de trouver un équilibre si elles n'adhèrent pas à un suivi avec le Centre Médico-Psychologique.

C'est pourquoi nous soutenons également des approches collectives qui mobilisent les personnes autour des questions de santé. Le lien avec les autres favorise la remobilisation et permet d'envisager un chemin vers l'autonomie.



Isabelle Bizouard,
Maire de Die,
Présidente du CCAS



Marion Perrier
Elue aux affaires sociales
Vice-Présidente du CCAS

Sommaire

Une année autour de la consolidation de l'équipe du Pôle Social.....	2
Le C.C.A.S.....	3
Bilan Budgétaire	3
Un accueil en Mairie.....	3
a) Les aides financières.....	3
b) L'aide aux familles	4
c) Le logement	4
a) La lutte contre l'habitat indigne.....	5
b) La fête du CCAS.....	6
c) L'accès à une alimentation saine et solidaire	7
a) La Domiciliation auprès du CCAS de Die	9
Perspectives	11
L'ACCUEIL DE JOUR.....	12
Bilan quantitatif	12
Bilan budgétaire.....	13
a) L'accueil collectif.....	13
b) Les activités collectives.....	14
c) Les acteurs de la solidarité	17
L'ACCUEIL DE NUIT	18
Bilan quantitatif	18
Bilan budgétaire.....	18
L'hébergement d'urgence	19
Louez Solidaire	19
Qu'est que Louez solidaire	19
L'accompagnement social lié au logement	19
Bilan quantitatif	20
Bilan budgétaire.....	21
Synthèse finale.....	22

Une année autour de la consolidation de l'équipe du Pôle Social

Pour donner suite au départ en retraite d'un agent, l'équipe de direction a travaillé avec les élus sur une réorganisation de l'équipe. L'objectif est d'assurer au mieux le service rendu aux publics, aussi bien concernant les horaires d'accueil mais aussi sur les services et actions proposées. Le choix a été fait de consolider les dispositifs portés par le Pôle Social en proposant de nouvelles façons de faire: proposer un accompagnement social reste une priorité et que celui-ci puisse s'ajuster aux besoins des usagers. Il s'agit aussi de proposer des actions collectives afin de diversifier les formes de mobilisation. Aussi 3 recrutements ont été mis en œuvre sur cette année 2024.

Tout d'abord le recrutement d'Alix Du Mesnil, sur le poste d'accueil du CCAS (en Mairie) afin de pallier au départ en retraite d'une agente.

Puis le recrutement de Kevin Noble, agent sur l'accueil de jour, en juillet 2025 afin de renforcer

l'équipe de travailleurs sociaux qui était en sous-effectif sur le premier semestre. L'équipe de l'accueil de jour accueille les personnes de façon collective en matinée et reçoivent les personnes individuellement les après midi afin d'accompagner les personnes dans leur projet d'insertion par le logement, la santé ou l'accès à l'emploi.

Et enfin un dernier recrutement en septembre 2025, de Nelly Lanquetin, assistante socio-éducative qui occupe les fonctions d'accompagnement social de façon transversale sur tous les dispositifs (CCAS, accueil de jour, louez solidaire).

Cela permet à Sophie Leenhardt de développer des actions collectives auprès de publics fragiles : les personnes qui fréquentent l'accueil de jour ou des structures similaires et les personnes âgées isolées.



Nouveaux

Nouveaux

Le C.C.A.S.

Bilan Budgétaire

Recettes de fonctionnement	CCAS
Excédent antérieur reporté	
Excédent antérieur reporté	21 393
Atténuations de charges	
Remboursement sur rémunération du personnel	11 048
Concessions cimetière	586
Dotations et participations	
Subvention commune de Die	120 515
Total des recettes	153 541

Charges de fonctionnement	CCAS
Achats	
Achats matières et fournitures	888
Autres fournitures	0
Services extérieurs	
Entretien et réparation	0
Assurance	298
Documentation	0
Autres services extérieurs	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 019
Publicité, publication	795
Déplacements, missions	108
Services bancaires, autres	17
Impôts et taxes	
Charges de personnels	
Rémunération des personnels	74 760
Charges sociales	40 447
Autres charges de personnel	1 964
Autres charges de gestion courante	
	612
Charges exceptionnelles	7 031
Total des charges	128 937

Un accueil en Mairie

Le CCAS reçoit uniquement sur rendez-vous à la Mairie entre 9h et 12h (sauf les jeudis matin). Pour prendre rendez-vous, l'idéal est de téléphoner au 04 75 21 08 82, d'envoyer un mail à ccas@mairie-die.fr ou de passer physiquement.

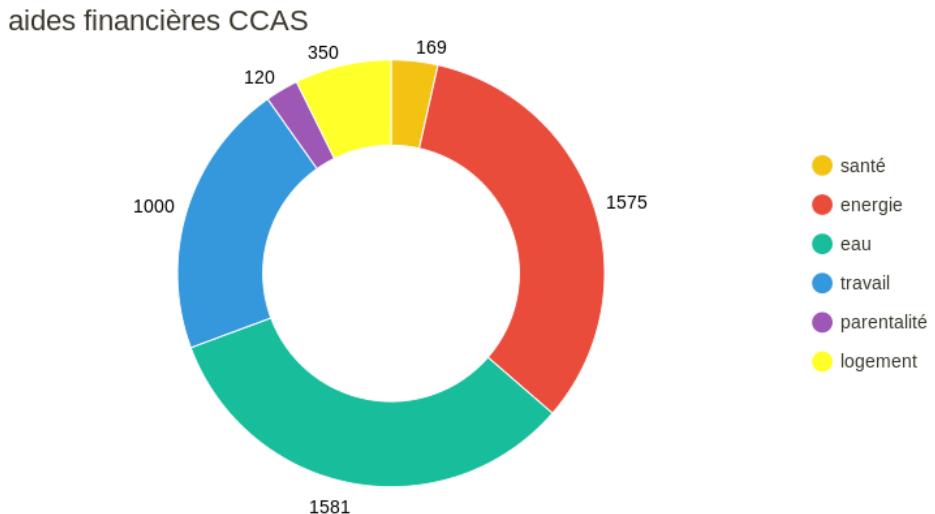
Pour rappel, le CCAS de Die reçoit les habitants de Die pour les demandes suivantes :

- L'information sur les droits, les aides et les prestations sociales,
- L'orientation vers le bon interlocuteur en fonction des besoins,
- L'aide aux démarches pour constituer une demande d'APA (allocation personnalisée d'autonomie),
- Le dépôt d'une demande d'ASH (aide sociale à l'hébergement),
- Les demandes d'aides extralégales (aides financières du CCAS)
- L'aide pour déposer une demande de logement social
- Les demandes de bourses municipales accordées pour les lycéens

a) Les aides financières

Les habitants de Die peuvent solliciter une fois par an le CCAS pour des demandes d'aides financières, soumises au vote du Conseil d'administration du CCAS, qui s'appuie sur un barème de ressources.

Dix-neuf demandes ont été présentées en 2024.
Cela représente une forte augmentation par rapport aux années précédentes.



b) L'aide aux familles

Pour les frais scolaires liés à l'entrée au **Lycée de Die**, le CCAS instruit des demandes de bourses. En ce qui concerne le collège, c'est le département lui-même qui instruit une bourse départementale à la rentrée scolaire.

Le CCAS instruit dès le mois de septembre ces demandes de bourses qui sont accordées aux personnes domiciliées sur la commune de Die et à faibles quotients familiaux.

c) Le logement

Le CCAS aide les personnes dans leur demande de logement social, suit et accompagne la validité du dossier en lien direct avec les référents des bailleurs publics.

Une commission d'attribution des logements est organisée par le bailleur, et ce dernier prend en compte les éléments d'urgence ou de priorité que le CCAS lui communique.

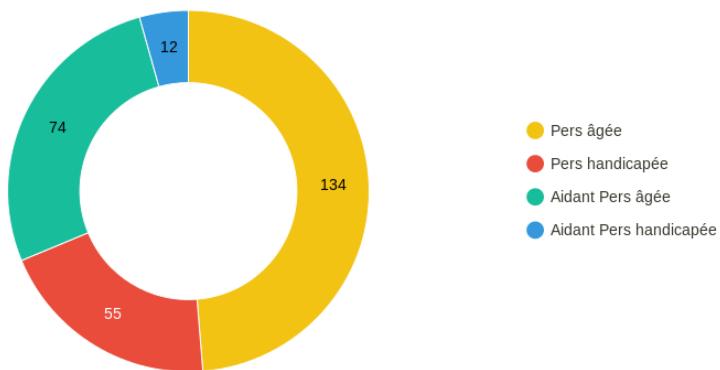
120 rendez-vous concernant le logement ont été enregistrés en 2024.

Le parc HLM de Die compte 212 logements répartis entre trois bailleurs (DAH, Habitat Dauphinois et SDH). La demande est très importante et l'offre assez limitée.

Cette année, nous avons rencontré de nombreuses personnes sollicitant un logement social, mettant en avant le fait que le budget consacré aux charges d'électricité devient trop élevé dans le parc privé.

NATURE DES RENDEZ-VOUS	2021	2022	2023	2024
Prime d'activité CAF / MSA	21	22	12	
Complémentaire Santé Solidaire	28	19	14	
Demande Logement Social	133	111	150	120
Dossier MDA (ex MDPH)	47	46	57	31
Dossier APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie)	77	64	60	43
Dossier FAMILIAL D'AIDE SOCIALE (EHPAD, Maison de retraite...)	38	46	57	105
Portage Repas / Téléalarme	25	13	11	15
Bourses MUNICIPALES accordées (lycée)	5	5	5	9
Aides financières exceptionnelles accordées en C.A.	6	10	8	19
Microcrédit avec la CMA (Crédit Municipal d'Avignon)	1			
Demandes diverses	115	72	70	114

Nombre de rendez-vous



a) La lutte contre l'habitat indigne

En 2024, la Mairie de Die a mis en place le programme « Habitons mieux le centre-ville » afin d'améliorer l'habitat, moderniser les espaces publics et les équipements, soutenir l'économie locale et favoriser les mobilités du quotidien. Un des objectifs est **d'agir contre le mal-logement** en proposant des outils aux propriétaires ou aux locataires. Le Pôle Social de Die intervient dans cette organisation puisque les acteurs du territoire peuvent signaler toute situation qui relève de l'habitat indigne auprès du CCAS de Die pour les logements situés dans le centre-ville.

Pour signaler une situation, contacter le CCAS :
ccas@mairie-die.fr - 04.75.21.08.82

Pour rappel, sur les autres secteurs du territoire, c'est le Département de la Drôme qui est l'interlocuteur principal. Les acteurs du territoire doivent donc envoyer une fiche de signalement unique « Lutte contre l'Habitat Indigne » et « Précarité Energétique », établie par le Département au service du PIG LH2I.

Pour signaler une situation :
soliha-LH2I@dromenet.org

Quelques définitions

- Habitat décent / non décent :**
La non-décence est l'absence d'éléments de confort et d'entretien avec parfois des dangers immédiats.
En cas de non-décence avérée, les travaux doivent être engagés rapidement.
- L'habitat Indigne :**
« Constituent un habitat indigne les locaux ou les installations utilisés aux fins d'habitation et impropre par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé »
- L'incurie :**
« L'incurie désigne essentiellement le fait pour une personne donnée d'apporter trop peu de soins à ce qui la concerne. Elle est à rapprocher d'un certain abandon de soi, du soin porté à soi. Elle peut concerner l'état de la personne elle-même (son apparence, sa propreté et son hygiène, d'éventuels soins médicaux nécessaires au maintien de sa santé), mais aussi son environnement, et en particulier son habitat ».

L'incurie fait l'objet d'un dispositif porté par le Conseil Départemental / ARS animé par le Diaconat Protestant.

Le programme s'est réellement mis en place en septembre 2024. Nous avons déjà étudié deux signalements. Ils ont abouti à une mise en demeure de résoudre des désordres liés aux règles sanitaires d'hygiène et de salubrité pour l'un et la publication d'un arrêté de péril pour l'autre. Ces démarches ont permis de résoudre certains désordres.

b) La fête du CCAS

Chaque année, le CCAS organise un goûter afin d'inviter les personnes âgées de plus de 70 ans à partager un moment convivial. Cette année 2024, celui-ci a été, à nouveau, organisé en partenariat avec l'UNRPA. La Chorale « Le Cœur en fête » est venue chanter et un photographe professionnel a immortalisé ce moment convivial. Nous avons ainsi accueilli plus de 75 personnes.



c) L'accès à une alimentation saine et solidaire

Le CCAS de Die continue de soutenir les dynamiques de territoire qui proposent des projets visant à améliorer l'accès à une alimentation saine pour toutes et tous. Aussi le CCAS participe à différentes actions portées par des acteurs associatifs :

Le Pôle Social a été sollicité par l'association VRAC Drôme et le magasin de producteurs Le Silo pour participer à deux projets :

- **Le banquet des voisins** (porté par Le Silo) : Le Silo a organisé un événement festif autour d'un repas avec les habitants du quartier Cocause et les personnes accueillies à l'accueil de jour de Die. L'objectif était aussi de proposer un repas confectionné avec des produits bio et locaux issus des producteurs du Silo et de l'association d'achat groupé VRAC Drôme. Le repas a eu lieu en octobre 2024 avec un four à pizza mobile.



- **Expérimentation d'une caisse alimentaire commune** (portée par l'association VRAC Drôme) : inspirée du principe de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), projet porté par un collectif national dont Vrac fait partie. Ce projet propose d'étendre la sécurité sociale existante à l'alimentation, de façon universelle, en permettant aux personnes de bénéficier d'un budget alimentaire utilisable chaque mois dans un circuit alimentaire conventionné, soutenant le développement de systèmes alimentaires plus durables.
Pour cette action, à plus petite échelle et avec des ambitions moindres, l'association **VRAC Drôme**, en partenariat avec le **CCAS**, le magasin du **Silo** et le **Comptoir des Lettres**, propose l'expérimentation d'un bon à valoir au magasin du Silo ou lors des commandes groupées proposées par VRAC Drôme.
Ceci permet à un nouveau public de découvrir le fonctionnement des deux fournisseurs de denrées alimentaires et d'hygiène de qualité, en levant les freins financiers, au bénéfice de 30 foyers orientés par le CCAS et le Comptoir des Lettres.



Ces deux projets ont été sélectionnés dans le cadre du comité de pilotage du Projet Alimentation et Territoire. VRAC a reçu une subvention permettant de financer intégralement l'expérimentation d'une caisse alimentaire commune (30 bons de 45 €). De plus, cette année, l'accès à une subvention exceptionnelle pour ce projet a permis de mettre en place un temps de travail porté par une animatrice, chargée de la coordination des différentes actions (visites de producteurs, réunions, conférences, tâches administratives). Au final, les réflexions sur la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation sur le territoire sont aujourd'hui ouvertes, et certains habitants et producteurs locaux s'en sont déjà emparés.

a) La Domiciliation auprès du CCAS de Die

Le CCAS de Die assure un service de domiciliation administrative pour les personnes sans domicile stable, afin de leur permettre d'accéder à leurs droits sociaux et civiques.

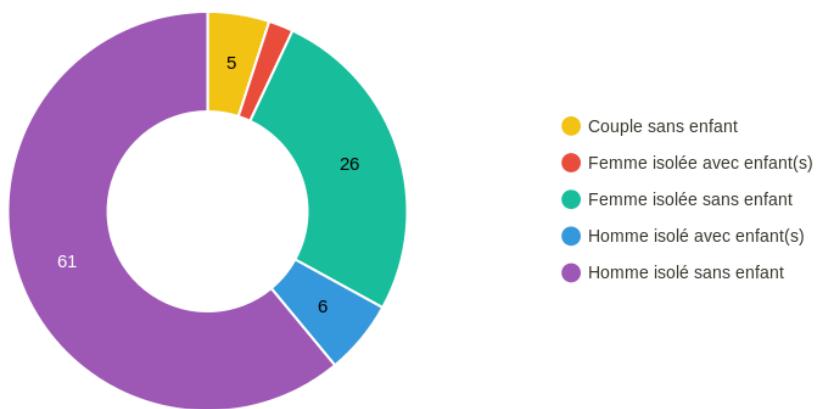
Ce service s'adresse :

- aux personnes sans résidence stable ou fixe,
- aux personnes hébergées temporairement chez un tiers,
- aux personnes vivant en habitat mobile (caravane, camping-car),
- aux personnes vivant dans des structures d'hébergement ou à l'hôtel.

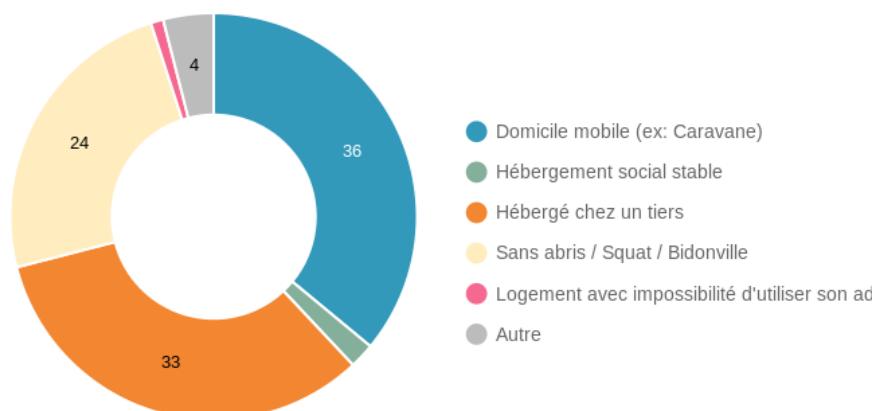
La domiciliation permet notamment :

- de recevoir du courrier,
- de faire valoir ses droits sociaux (CAF, sécurité sociale, Pôle emploi, etc.),
- de s'inscrire sur les listes électorales.

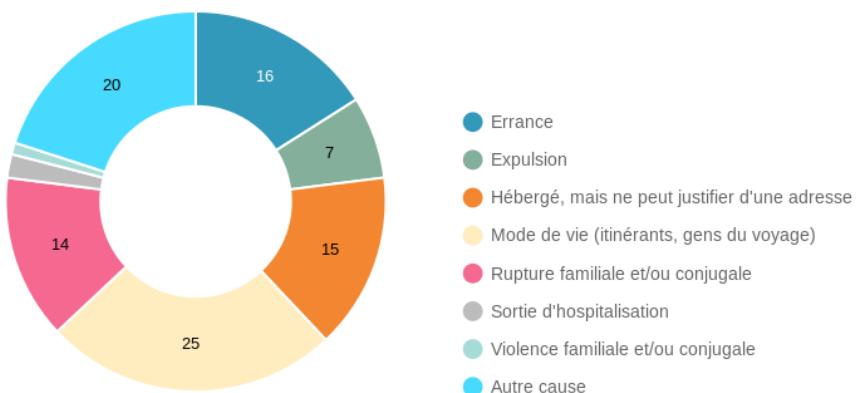
Nombre de domiciliés actifs par type de ménage



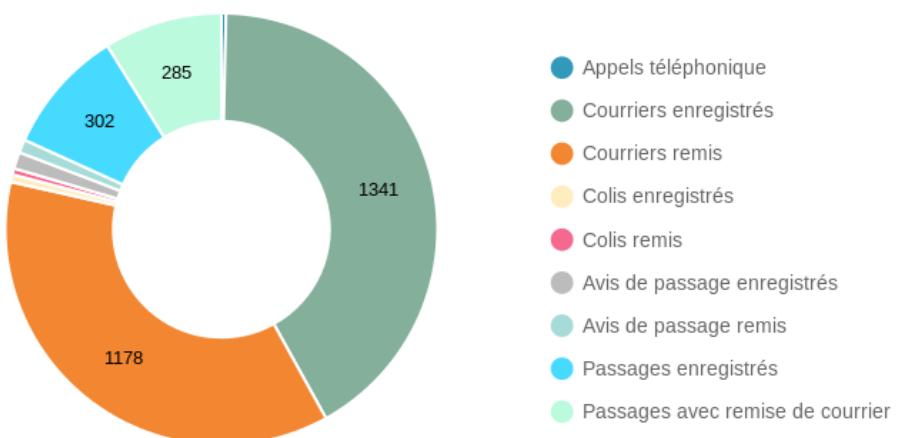
Situation résidentielle



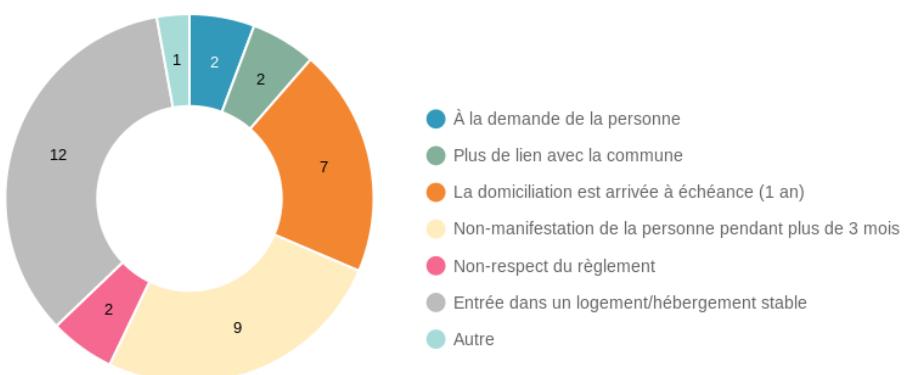
Cause de l'instabilité de logement



TOTAL DES INTERACTIONS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024



Répartition des radiations par motif



Perspectives

Le CCAS de Die a mis plusieurs chantiers en route en 2024. Tout d'abord concernant le portage de repas pour les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap. Jusqu'au 31 décembre 2024, le CCAS proposait une aide sur le reste à charge du portage de repas. Cette aide était de moins en moins sollicitée. Aussi, une réflexion sera menée en 2025, avec l'aide de la CCD, afin d'évaluer les besoins en matière d'accès à une prestation de livraison de repas à domicile pour les personnes fragiles.

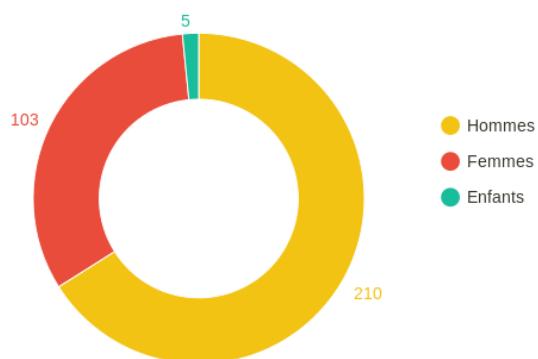
De même, les associations intervenants auprès de personnes victimes de violences souhaite depuis de nombreuses années, évaluer la possibilité de créer un dispositif d'accueil (urgence ou insertion) pour les femmes victimes de violences. Le CCAS a entamé des démarches auprès de potentiels financeurs (la DDETS) et d'opérateurs susceptibles de participer à la construction d'une solution (CIDFF, DAH). Ce projet se poursuivra en 2025 afin de parvenir à une solution concrète à mettre en œuvre.

Enfin, une équipe s'est constituée pour faire avancer un projet de résidence pour personnes âgées autonomes à Die. La phase de diagnostic est en cours afin d'objectiver les besoins du territoire.

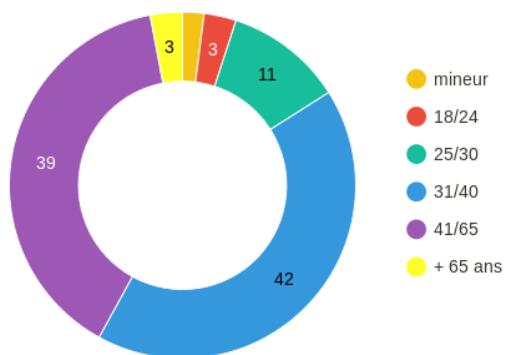
L'ACCUEIL DE JOUR

Bilan quantitatif

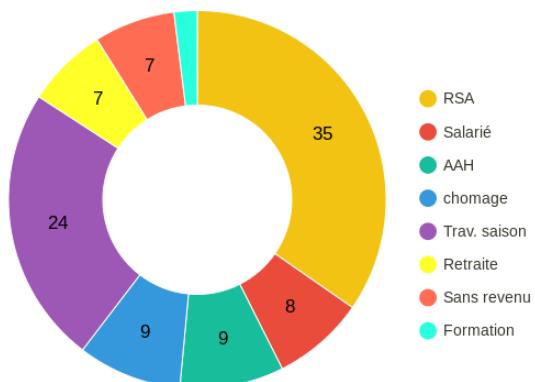
Nombre de personnes accueillies différentes



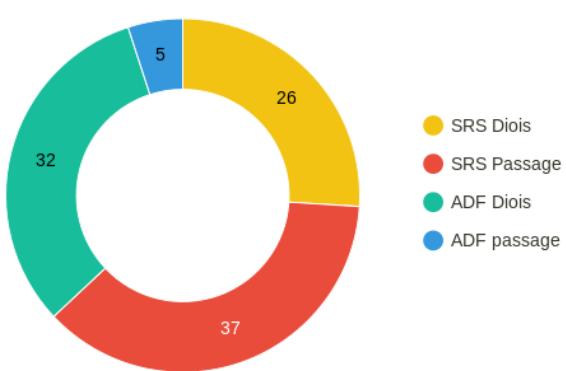
Répartition par âge



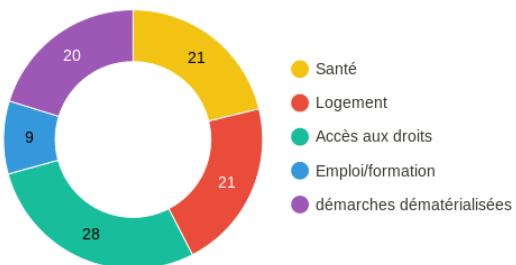
Situation socio professionnelle



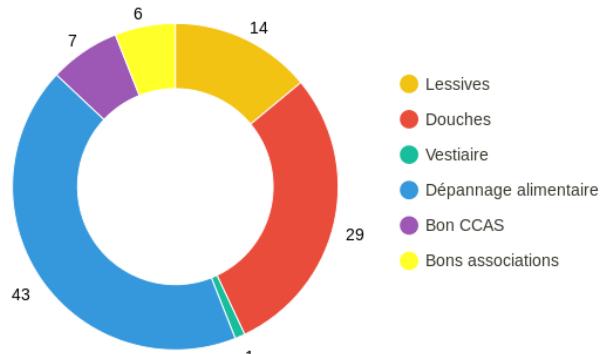
Situation au niveau de l'habitat



Démarches d'accompagnement social



Services de première nécessité



Statistiques d'accueil en pourcentage : répartition par âge ; situation socioprofessionnelle ; situation au niveau de l'habitat ; démarches d'accompagnement social ; services de première nécessité.

Bilan budgétaire

Recettes de fonctionnement	ADJ	Charges de fonctionnement	ADJ
Produits des services		Achats	
Accompagnement RSA (CD26)	4 075	Achats matières et fournitures	8 605
Dotations et participations		Autres fournitures	6 868
Subvention Etat (DDETS)	69 121	Services extérieurs	
Subvention Etat (DDETS) exceptionnelle Animation 2025	10 000	Entretien et réparation	594
Subvention commune de Die	14 216	Assurance	745
DAPAP	1500	Documentation	0
Total des recettes	98 912	Autres services extérieurs	
		Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 746
		Publicité, publication	99
		Déplacements, missions	237
		Services bancaires, autres	41
		Impôts et taxes	982
		Charges de personnels	
		Rémunération des personnels	43 282
		Charges sociales	23 417
		Autres charges de personnel	1 137
		Autres charges de gestion courante	5 678
		67-charges exceptionnelles	453
		Total des charges	98 884

a) L'accueil collectif

La mission première de l'accueil de jour est de proposer des services de première nécessité tels que se laver, laver son linge, se restaurer et, au-delà de ces services, échanger. Très souvent, les partenaires considèrent cette intervention comme relevant exclusivement du champ de l'action sociale — ce qui est indéniable — mais ce travail constitue avant tout un outil pour créer du lien. Pour beaucoup, ce lien est une nécessité pour établir une confiance suffisante, se confier et solliciter une aide. Pour d'autres, qui savent ce qu'ils veulent et ne demandent rien d'autre, il s'agit généralement d'obtenir une domiciliation pour effectuer leurs démarches. Ces personnes sont en général suffisamment autonomes.

Lorsque les personnes sollicitent une aide, cela passe forcément par l'accès aux droits :

- Avoir une domiciliation au CCAS,
- Refaire sa carte d'identité,
- Refaire sa carte Vitale ou sa complémentaire santé,
- Avoir des ressources,
- Obtenir une solution d'hébergement ou de logement,
- Entamer un projet d'insertion par le travail,
- Voir un médecin ou un dentiste.

La prévention santé est un des axes de travail prioritaires pour la structure. Nous avons donc mis en place des permanences de différents partenaires :

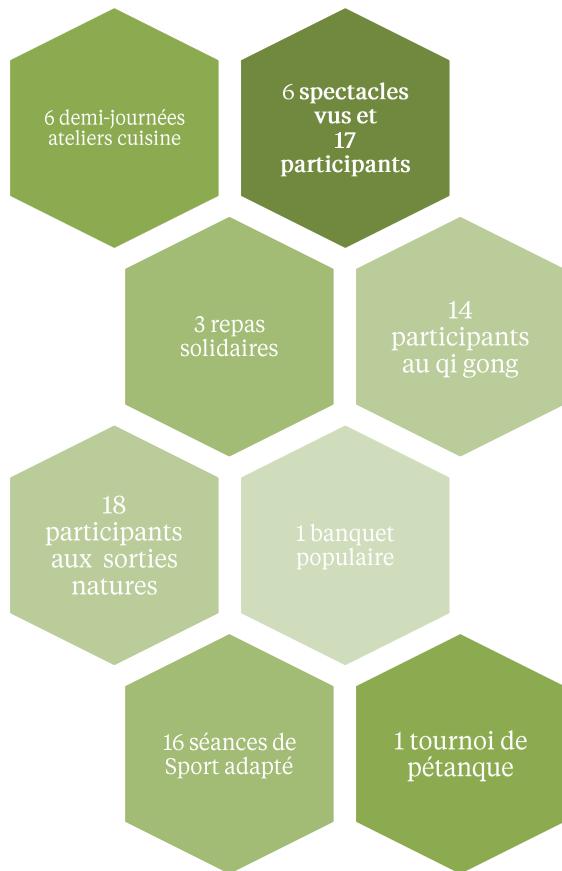
- L'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité, avec un infirmier psychiatrique et une psychologue, présents les mardis et vendredis matin, afin de faciliter les parcours de soins pour les personnes suivies par le Centre Médico-Psychologique de Die ;
- La Permanence d'Accès aux Soins de Santé du Centre Hospitalier de Die, avec des infirmiers présents les lundis, une semaine sur deux, pour favoriser la prise en charge des soins ;
- Le CAARUD d'Oppélia Tempo, avec un éducateur spécialisé présent les mercredis matin, pour proposer des outils et un accompagnement autour de la réduction des risques liés aux addictions.

b) Les activités collectives

Les actions mises en place par le Pôle Social de Die visent à redonner aux personnes en situation de grande précarité et/ou d'isolement, les moyens d'agir sur leur propre bien-être en créant des espaces d'expression et de remobilisation. Dans une démarche visant à améliorer la santé physique et mentale des participants, plusieurs actions collectives ont été organisées autour de l'alimentation, de la mise en mouvement et du lien social.

Les différentes catégories d'action :

Repas partagé / Sport adapté / Actions culturelles / Initiatives autour de l'alimentation



Les objectifs des actions :

- Lutter contre la précarité alimentaire avec des repas équilibrés et des ateliers cuisine.
- Favoriser le bien-être physique et mental avec le Qi gong, les sorties nature et les soins.
- Rompre l'isolement social par la culture, le sport et la convivialité.
- Permettre aux plus vulnérables de s'intégrer à travers des activités engageantes

Les actions culturelles

Le partenariat avec le Théâtre Les Aires est toujours aussi actif. Ainsi, cinq sorties au théâtre ont été organisées et ont permis à 17 participants de voir des spectacles, mais aussi d'échanger sur leurs ressentis et l'imaginaire que ceux-ci peuvent susciter. Toujours dans l'objectif de permettre aux personnes de vivre des moments uniques, des rencontres avec les artistes ont été organisées afin d'échanger sur le processus de création et la mise en scène de spectacles vivants.

Cette année 2025 a été l'occasion de renouveler la participation au festival **C Pas du Luxe**. Ce projet est initié par la Fondation Abbé Pierre, La Garance – Scène nationale de Cavaillon, et l'association Le Village, en collaboration avec la Ville d'Avignon et Emmaüs France. Il accompagne le développement de créations artistiques mêlant artistes professionnels, personnes en situation de précarité et citoyens de tout horizon. Il s'agit de trois jours de fête où sont présentés expositions, spectacles, concerts, films, dans plus d'une vingtaine de lieux de la ville.

L'objectif est de valoriser ces démarches et ceux qui les portent, et ainsi de faire évoluer le regard sur la précarité. Les projets accompagnés sont co-créés au sein d'accueils de jour, de pensions de famille ou de centres d'hébergement. Mais la vocation du festival est surtout de favoriser l'émergence de projets culturels dans les structures en contact avec des publics précaires. Ainsi, un groupe de dix personnes a pu bénéficier de vacances et participer à ce festival.

La santé par l'activité et le sport adapté

Cette année, le Pôle Social de Die, Val Accueil et Soliha ont souhaité proposer des actions collectives tournées vers la santé. Nous avons ainsi fait appel à une intervenante en Sport Adapté, Juliette Raymond, qui a pu proposer une séance de sport adapté par mois à 14 participants. Ces séances collectives ont été complétées par des séances individuelles et des bilans. L'objectif de cette action était de permettre aux participants de reprendre pied avec leurs capacités physiques à travers des animations sportives, ludiques et conviviales.

De même, toujours avec la résidence intergénérationnelle de Soliha, nous avons proposé des ateliers « Prendre soin de soi au fil des saisons », combinant des séances de Qi Gong et un atelier d'écriture autour du slam, afin de conjuguer prise de conscience du corps et expression personnelle.

Bénéfices des actions collectives pour la santé et le social

Santé et bien être	<ul style="list-style-type: none">- Se sentir en sécurité- Travailler sur la condition physique- Reprendre des forces- Réduire le stress- Aller vers le soin- Réduction des risques liés à la santé
Engagement et autonomie	<ul style="list-style-type: none">- Plus d'engagement- Plus de réciprocité- Travailler sur l'autonomie- Développer la capacité à se projeter
Lien social	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer le sentiment d'appartenance- Expérimenter la mobilisation collective- Faire groupe et apprendre à vivre ensemble- Lutter contre la désocialisation

Les objectifs des actions collectives pour 2025 :

Ces actions ont démontré leur impact positif sur les bénéficiaires, favorisant les dynamiques d'insertion sociale, l'estime de soi et l'engagement. Nous souhaitons poursuivre et développer ces projets afin de renforcer encore davantage l'accès :

- aux soins,
- à la culture,
- et aux activités physiques pour les personnes en grande précarité,
- tout en ouvrant ces actions collectives aux personnes âgées isolées.

	ACTIONS	NB Participants en moyenne	OBJECTIFS
ALIMENTATION ET REPAS SOLIDAIRES	ATELIER CUISINE	8	FAVORISER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINTE
	REPAS PARTAGÉS	ENTRE 70 À 80 PERSONNES	CRÉER DU LIEN SOCIAL
	BANQUET POPULAIRE		VALORISER LES ÉCHANGES ET LA CONVIVIALITÉ
	NOËL SOLIDAIRE		OFFRIR UN MOMENT FESTIF AUX PERSONNES ISOLÉES

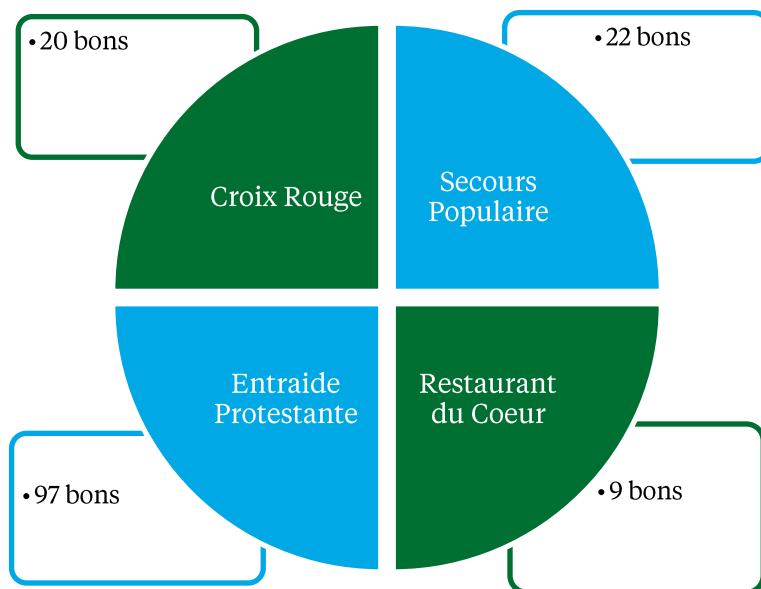
ACTIVITÉ BIEN-ÊTRE ET SANTÉ	QI CONG	14 PERSONNES	AMELIORER LE BIEN ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL
	SLAM		ENCOURAGER L'EXPRESSION DE SOI
	ATELIER BIEN-ÊTRE	15 PERSONNES	FAVORISER L'ESTIME DE SOI ET LA RELAXATION
	SOCIO-ESTHÉTIQUE	A VENIR	FAVORISER L'IMAGE DE SOI

SORTIES ET LOISIRS	SORTIE NATURE	18 PARTICIPANTS	DECOUVERTE ET CONNEXION AVEC LA NATURE
	THEATRE ET CULTURE	17 PARTICIPANTS	ACCÈS À LA CULTURE ET OUVERTURE SUR LE MONDE
	TOURNOI DE PÉTANQUE	24 PARTICIPANTS	RENFORCER LE LIEN SOCIAL ENTRE HABITANTS
	ENCONTRES ARTISTIQUES	6 PERS / SPECTACLE	ENCOURAGER L'ÉCHANGE ET LA DÉCOUVERTE

ACCOMPAGNEMENT ET ACCÈS AU DROIT	ENTRETIENS INDIVIDUELS	RÉGULIER	SOUTIEN PERSONNALISÉ ET ORIENTATION
	OUVERTURE DE DROITS	SELON LES BESOINS	FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX AIDES
	GROUPE DE PAROLE	SESSION RÉGULIÈRES	ENCOURAGER L'EXPRESSION ET LE PARTAGE
	ORIENTATION VERS LES SOINS	73% DES PERSONNES	AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

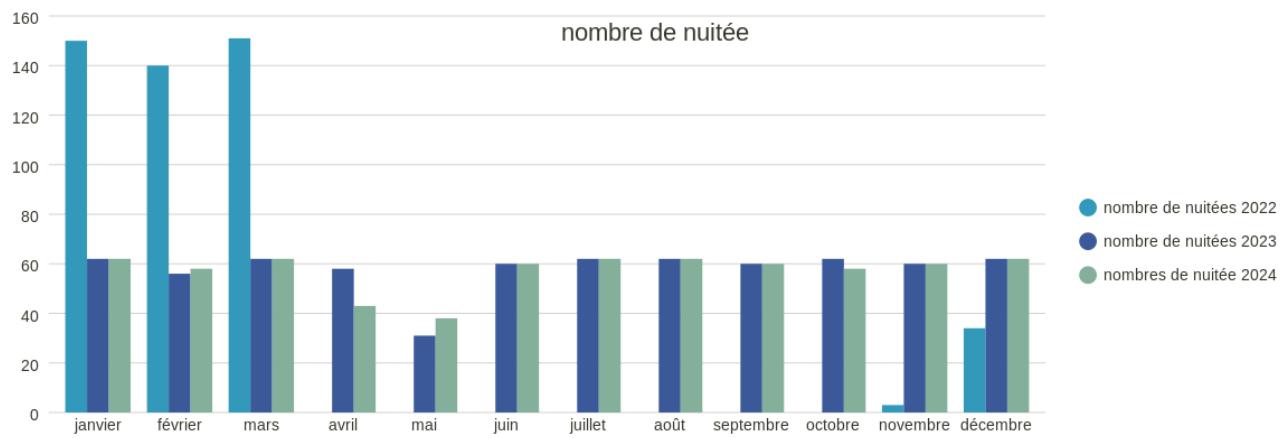
c) Les acteurs de la solidarité

A travers ce rapport d'activité, nous souhaitons remercier et mettre en évidence le soutien apporté par les acteurs de la solidarité du territoire. Chacun apporte à l'accueil de jour des outils supplémentaires pour soutenir les personnes.



L'ACCUEIL DE NUIT

Bilan quantitatif



Bilan budgétaire

Recettes de fonctionnement	ADN
Dotations et participations	
Subvention Etat (DDETS)	10 000
Subvention Etat (ALT)	5 422
Subvention commune	156
Total	15 578

ADN : accueil de nuit (Hébergement d'Urgence)

Charges de fonctionnement	ADN
Achats	
Achats matières et fournitures	2 348
Autres fournitures	2 101
Services extérieurs	
Entretien et réparation	130
Assurance	149
Documentation	0
Autres services extérieurs	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 549
Publicité, publication	0
Déplacements, missions	66
Services bancaires, autres	25
Impôts et taxes	246
Charges de personnels	
Rémunération des personnels	5 246
Charges sociales	2 838
Autres charges de personnel	138
Autres charges de gestion courante	742
Total des charges	15 578

L'hébergement d'urgence

Le dispositif d'hébergement d'urgence est géré au niveau départemental. Celui-ci est coordonné par le **SIAO Urgence**, qui centralise la disponibilité des places et oriente les personnes lorsqu'une place se libère. Ce dispositif accueille de nombreuses personnes, et il est souvent difficile d'obtenir une orientation. Toutes les places sont occupées. Les personnes les plus fragiles peuvent parfois accéder à des places dans le dispositif hôtelier (à Valence, Romans ou Montélimar), selon des critères d'urgence (santé, enfants, etc.). Nous travaillons en lien avec les acteurs du

territoire, notamment la **PASS** (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) ou le médecin traitant des personnes. En effet, lorsqu'une personne dort dehors avec des problèmes de santé, le SIAO demande un certificat médical attestant de la grande vulnérabilité de la personne, sur la base d'une grille d'indicateurs médico-psycho-sociaux. Une commission peut alors orienter la personne vers le dispositif hôtelier, qui permet une mise à l'abri dans l'attente d'une place en hébergement d'urgence pérenne.

Louez Solidaire

Qu'est que Louez solidaire

Louez Solidaire est un dispositif d'intermédiation locative. Il sécurise la relation propriétaire/locataire pour les personnes les plus fragiles, via un système de location/sous-location.

Concrètement c'est le CCAS de Die qui :

- signe le bail avec le propriétaire d'un logement,
- paie le loyer et les charges de ce logement,
- assume tous les risques à ses frais (impayés de loyer, dégradation),
- assure un accompagnement social des personnes qui vont sous louer ce bien.

Pour les propriétaires, les avantages sont nombreux :

- aucun risque locatif,
- une prime à la signature de la convention,

Actuellement, trois logements sont conventionnés. Le marché locatif étant tendu à Die, le CCAS souhaite en conventionner trois de plus, idéalement des T2.

- une déduction fiscale jusqu'à 85 % sur les revenus fonciers (si convention ANAH),
- une contribution à la solidarité locale.

Le bail est signé pour une durée minimale de trois ans.

Les ménages bénéficient d'un accompagnement social personnalisé, avec pour objectif l'accès à un logement autonome (social ou privé). Cet accompagnement s'ajuste au plus près des besoins du ménage : démarches, santé, insertion.

Une convention de sous-location d'un an, renouvelable une fois, est mise en place.

L'accompagnement social lié au logement

L'accompagnement social dans le cadre de *Louez Solidaire* s'inscrit dans une démarche d'insertion par le logement. Selon les besoins repérés par le travailleur social avec la personne, un projet est défini autour du logement : appropriation du lieu, bonne tenue du bien, inscription dans la vie de la cité, etc.

Le travail porte sur :

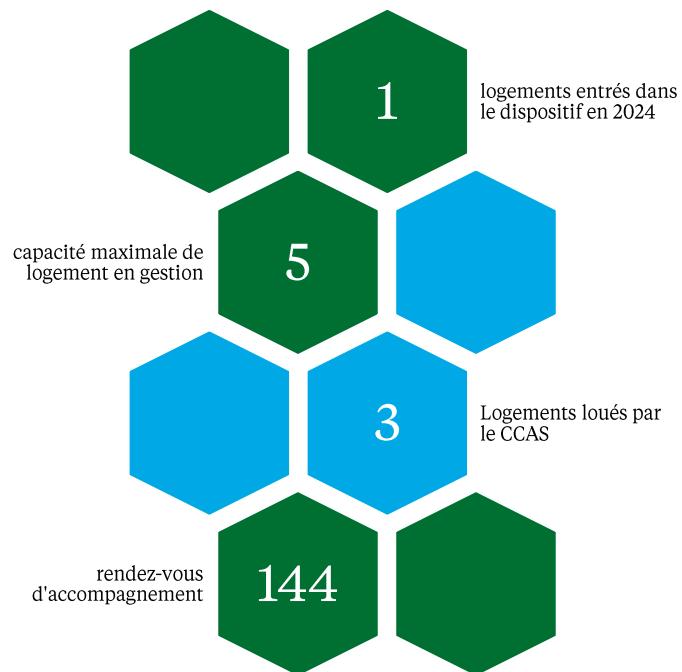
- les démarches administratives,
- la gestion budgétaire,

- la médiation avec le propriétaire si nécessaire.

Cet accompagnement est complémentaire aux actions menées par d'autres professionnels (curateur, travailleur social libéral...) et parfois en lien avec la famille.

Il repose sur l'adhésion de la personne accompagnée, en tenant compte de ses freins personnels (isolement, dépression, problèmes de santé, etc.), afin de favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités.

Bilan quantitatif



Bilan budgétaire

Recettes de fonctionnement	IML
dotations et participations	
Subvention Etat (DDETS)	15 765
Produits divers gestion courante	
Revenus des immeubles	17 817
Total	33 582

Charges de fonctionnement	IML
Achats	
Achats matières et fournitures	26
Autres fournitures	1818
Services extérieurs	
Location immobilière	15 076
Entretien et réparation	0
Assurance	298
Documentation	
Autres services extérieurs	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	242
Publicité, publication	99
Déplacements, missions	127
Services bancaires, autres	
Charges de personnels	
Rémunération des personnels	7 869
Charges sociales	4 258
Autres charges de personnel	207
Autres charges de gestion courante	193
Total des charges	30 206

Synthèse finale

L'année 2024 a été marquée par une dynamique de consolidation et d'innovation au sein du Pôle Social de Die. Face à des besoins sociaux croissants, l'équipe a su adapter ses dispositifs, renforcer ses partenariats et proposer des réponses concrètes aux situations de précarité.

Renforcement de l'équipe

Trois recrutements stratégiques ont permis de stabiliser les services et de développer de nouvelles actions collectives, en particulier à destination des publics isolés et en grande précarité.

Actions du CCAS

Le CCAS a poursuivi ses missions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement social, avec une hausse notable des demandes d'aides financières et de logements sociaux. L'accès à une alimentation saine, le soutien aux familles et la lutte contre l'habitat indigne ont également été des priorités.

Accueil de jour et de nuit

L'accueil de jour a proposé des services essentiels et un accompagnement vers les droits, la santé et l'insertion. L'accueil de nuit, bien que limité en capacité, a continué à offrir une mise à l'abri aux plus vulnérables, en lien avec le SIAO.

Partenariats et solidarité

Les actions collectives (culture, sport, alimentation, bien-être) ont renforcé le lien social et l'autonomie des participants. Le partenariat avec les associations locales (Croix-Rouge, Entraide Protestante, Secours Populaire, etc.) a été essentiel pour répondre aux besoins de première nécessité.

Louez Solidaire

Ce dispositif d'intermédiation locative a permis à des ménages fragiles d'accéder à un logement sécurisé, avec un accompagnement social renforcé. Le CCAS ambitionne d'élargir ce dispositif en 2025.

Perspectives 2025

Trois axes forts guideront l'année à venir :

- Évaluer les besoins en portage de repas à domicile,
- Poser les bases préalables à un projet de résidence autonomie pour personnes âgées.

Merci à tous les partenaires du territoire et à ceux qui nous font confiance



L'ENTRAIDE PROTESTANTE

les Aïres

Théâtre de Die et du Diois
Scène conventionnée Art en territoire

